



Recevoir et se mouvoir : la gestuelle dans la réception diplomatique

Pierre Nevejans

► To cite this version:

Pierre Nevejans. Recevoir et se mouvoir : la gestuelle dans la réception diplomatique. *Europa Moderna* | *Revue d'histoire et d'iconologie*, 2015, 5, pp.32-50. 10.3406/emod.2015.869 . halshs-01943981

HAL Id: halshs-01943981

<https://shs.hal.science/halshs-01943981>

Submitted on 4 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recevoir et se mouvoir. La gestuelle dans la réception diplomatique

Pierre Nevejans

Résumé

La réception diplomatique est profondément marquée par une gestuelle cérémonielle mouvante mais toujours signifiante : comme dans l'ensemble des relations sociales, chaque geste ou posture, qu'il implique le corps dans son ensemble ou simplement un élément vestimentaire, pouvait faire comprendre la tenue de la relation à établir entre le prince et l'ambassadeur. Dans le monde des relations diplomatiques, où tout pouvait prendre des proportions considérables à la moindre mauvaise interprétation, et à une époque où le prince était scruté à chaque minute de sa vie, la gestuelle diplomatique apparaît comme un point de départ très intéressant à une étude globale de la réception diplomatique et de ses enjeux dans l'Europe de la Renaissance.

Abstract

Diplomatic reception is deeply touched by a moving but significant ritual gesture : as in every social interaction, every single move or posture, whatever it implies the whole body or only some clothing elements, could make understand the future relation to establish between the prince and the ambassador. In the world of diplomatic relations, where every single detail could take enormous proportions through wrong interpretations, and at a time when the prince was observed at each minute of his life, diplomatic gesture turns out to be a very interesting starting point to aim diplomatic reception and its stakes in Renaissance Europe.

Citer ce document / Cite this document :

Nevejans Pierre. Recevoir et se mouvoir. La gestuelle dans la réception diplomatique. In: Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie n°5 / 2015. Les gestes, à voir et à pratiquer, à l'époque moderne. pp. 32-50;

doi : <https://doi.org/10.3406/emod.2015.869>

https://www.persee.fr/doc/emod_2107-6642_2015_num_5_1_869

Fichier pdf généré le 11/06/2018



Europa Moderna
Revue d'histoire et d'iconologie

LARHRA
UMR 5190

RECEVOIR ET SE MOUVOIR. LA GESTUELLE DANS LA RÉCEPTION DIPLOMATIQUE

Pierre Nevejans

2015 n°5 « Les gestes, à voir et à pratiquer, à l'époque moderne » / pages 33 à 50

ISSN 2107-6642

Éditeur : Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie – LARHRA, UMR 5190

Avertissement

L'usage de cette œuvre exclut toute exploitation commerciale.

RESUMES

La réception diplomatique est profondément marquée par une gestuelle cérémonielle mouvante mais toujours signifiante : comme dans l'ensemble des relations sociales, chaque geste ou posture, qu'il implique le corps dans son ensemble ou simplement un élément vestimentaire, pouvait faire comprendre la tenue de la relation à établir entre le prince et l'ambassadeur. Dans le monde des relations diplomatiques, où tout pouvait prendre des proportions considérables à la moindre mauvaise interprétation, et à une époque où le prince était scruté à chaque minute de sa vie, la gestuelle diplomatique apparaît comme un point de départ très intéressant à une étude globale de la réception diplomatique et de ses enjeux dans l'Europe de la Renaissance.

Diplomatic reception is deeply touched by a moving but significant ritual gesture: as in every social interaction, every single move or posture, whatever it implies the whole body or only some clothing elements, could make understand the future relation to establish between the prince and the ambassador. In the world of diplomatic relations, where every single detail could take enormous proportions through wrong interpretations, and at a time when the prince was observed at each minute of his life, diplomatic gesture turns out to be a very interesting starting point to aim diplomatic reception and its stakes in Renaissance Europe.

Recevoir et se mouvoir La gestuelle dans la réception diplomatique

« Les gestes ne sont ni insignifiants, ni un simple détail historique¹. »

La gestuelle, la posture et le comportement sont des facteurs indissociables des études cérémonielles. Le cérémonial de cour est avant tout réalisé par des personnes mouvantes et dotées de la parole. Replacer l'humain dans ces questions devient alors primordial : l'acteur cérémoniel, parce qu'humain, n'est pas infaillible, il se trompe, réagit à ses erreurs, adapte les codes établis aux circonstances. En plus du facteur humain, il faut percevoir dans ces études un facteur personnel, peut-être encore plus important que le premier. En effet, chaque personne réagit différemment face à une même situation selon son passé, son éducation, ses principes et valeurs, son humeur du moment... Ces deux facteurs, humain et personnel, sont à prendre en compte à chaque étape d'une étude cérémonielle et gestuelle, sans quoi une part non négligeable des grilles de lecture des récits de l'époque moderne, ou de quelque autre époque que ce soit, resterait inadéquate. Le cérémonial alors, qui vise à régir la gestuelle individuelle selon des codes collectifs extrêmement précis, est destiné à réduire au maximum la marge d'erreur humaine². La réception des ambassadeurs était un moment particulier du cérémonial de cour, parce que revêtant des enjeux extrêmement importants : l'image du prince et de son royaume, au sein des autres puissances, était essentiellement dégagée par les moments de contact entre le prince et les ambassadeurs étrangers, qui se fiaient à des contingences temporelles réduites pour établir des généralités sur la personne à la tête de l'État princier. La réception diplomatique est constituée par l'ensemble de ces moments, même de durée infime, de contact entre prince(s) et ambassadeur(s), créant de fait un couple politique, composé de deux personnages qui devaient placer l'un dans l'autre une confiance *décidée*, sans cesser jamais de mesurer les risques et les avantages de la tenue de cette relation.

Les gestes du prince, comme bien d'autres aspects du comportement princier, étaient épiés par les ambassadeurs au cours de chaque réception, puis consignés dans les récits de cérémonie des dépêches diplomatiques, écrites à chaud, souvent le soir même ou le lendemain des événements. C'est ce qui fait de ces sources des témoignages clés de la vie quotidienne des cours européennes, notamment à partir des années 1450-1460 en vertu de l'implantation rapide d'un maillage diplomatique résidentielisé et de la création d'un

¹ Tiphaine Gaumy, *Le chapeau à Paris. Aspects économiques, sociaux et symboliques*, thèse sous la direction d'Olivier Poncet, 3 vol., Paris, École Nationale des Chartes, soutenue le 31 janvier 2015, p. 637.

² Edward Muir, *Ritual in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 2.

cérémonial diplomatique à deux vitesses³. La gestuelle est à la base de toutes les relations interpersonnelles. Avant même la verbalisation de la relation, les gestes et la posture adoptés par un individu servent de communication non verbale et de première présentation à l'individu qui en est le spectateur, voire le destinataire. Ce langage corporel permet de véhiculer des messages forts, de manière plus ouverte que par le langage verbal, donnée culturelle plus fermée. Cependant, la non-verbalisation du langage a l'inconvénient de toute réception : toute information se trouve victime de modulation entre l'acteur et le spectateur, ce dernier comprenant souvent tout autre chose que ce que le premier avait tenté de faire comprendre⁴. Au cours de la réception, l'ensemble des gestes revêtait potentiellement une signification symbolique, un élément de langage corporel porteur d'un message. Au cœur de la cérémonie de l'audience publique des ambassadeurs étrangers, très hautement codifiée, où la frontière qui ne devait jamais être dépassée était celle des apparences, chaque geste, qu'il respectât ou non le cérémonial à la lettre, avait une signification politique⁵. C'est pourquoi les sources insistent grandement sur la gestuelle réceptive, ce qui nous apporte des informations importantes tant en quantité qu'en qualité sur ces cérémonies.

La gestuelle réceptive amène à se poser plusieurs questions, depuis la nature des gestes effectués jusqu'à leur signification, en passant par leur origine ou leur fréquence. L'extrême diversité des occurrences cérémonielles à la Renaissance permet de montrer que, s'il existait une règle, les exceptions étaient à la fois plus nombreuses et plus fréquentes. Autour d'un objet, d'une partie du corps ou d'un geste particulier, il est possible de retracer l'histoire du geste dans la réception diplomatique de la Renaissance. C'est ce que nous proposons de faire ici, à partir du chapeau, de l'agenouillement et des révérences, du baiser, des accolades, embrassades et autres gestes impliquant un contact physique, ou encore de la posture adoptée par le prince pendant les cérémonies de réception.

Le chapeau, élément de gestuelle idéale ?

Le rôle du chapeau, notamment à l'époque moderne, était tout à fait primordial dans les interactions sociales en tout genre, principalement à l'occasion du salut. Ce rôle fut dévolu à cet objet d'un genre particulier pour plusieurs raisons. D'abord, il était un élément universel du costume, dans toutes les couches de la société, depuis le paysan au chapeau de paille jusqu'au prince au bonnet de feutre et au chapeau à larges bords. Ensuite, il était facilement manipulable, modulable, bénéficiant de possibilités presque infinies tant du point de vue des matières que des couleurs ou encore des formes. Dans le cadre de la réception diplomatique, le chapeau apparaît comme un élément cérémoniel important. Cependant, il n'existe dans les sources, pour la première Renaissance en tout cas, ni de manière systématique, ni comme un élément gestuel obligatoire. Dans les sources,

³ Pierre Nevejans, *Le prince et le diplomate. II : Étude de la réception diplomatique dans l'Europe de la Renaissance*, mémoire de master 2, sous la direction de Sylvène Edouard, Université Jean Moulin Lyon 3, 2015, p. 85 et suivantes : la polarisation de la figure ambassadoriale entre résidents et envoyés extraordinaires aboutit, au début du XVI^e siècle, à la formation d'un cérémonial diplomatique à deux vitesses, les résidents connaissant les mêmes étapes que les extraordinaires, mais avec de longues périodes où ils étaient presque considérés comme des courtisans parmi d'autres.

⁴ William Roosen, « Early Modern Diplomatic Ceremonial : A Systems Approach », *The Journal of Modern History*, 1980, 52/3, p. 465-466 ; Erving Goffman, *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, p. 55.

⁵ Alice Camus, « Être reçu en audience chez le roi », *Bulletin du Centre de Recherches du Château de Versailles*, [En ligne], Articles et études mis en ligne le 10 juillet 2013, § 30-31.

principalement des dépêches d'ambassadeurs italiens et des extraits de chroniques, deux utilisations se dégagent, à savoir la salutation et le remerciement.

Salutations chapeautées

À la cour de Versailles, paradigme de l'outrance monarchique, les éléments cérémoniels autour du chapeau furent développés à outrance. Ce cérémonial précis, lors du rite de présentation en audience publique, à savoir la triple révérence avec un « coup de chapeau », systématiquement reproduit par le prince et l'ambassadeur, n'est cependant pas né au XVI^e siècle. Les premières traces relevées datent de la première moitié du XV^e siècle, notamment ce texte relatant une ambassade française en Angleterre, ambassade dirigée par Louis de Bourbon et qui finira par la conclusion du mariage entre Henri VI et Marguerite d'Anjou :

« Et si tost que le conte de Vendosme et l'archevesque de Reims, qui estoient les premiers, furent entrez en la dite salle, et que le roy les aparceut, il descendit et se tint tout droit devant sa chaire, et la attendit les dis ambassadeurs, et toucha tous ceulx du Roy bien humblement, en ostant aux dis conte et archevesque son chaperon ung peu⁶. »

La gestuelle de salutation par le couvre-chef se faisait à deux moments précis. D'abord, pendant l'entrée en salle de l'ambassadeur et éventuellement de sa suite, au cœur du rite de présentation, le coup de chapeau pouvait, comme ici avec Henri VI⁷, être réalisé par le prince, afin de marquer son respect aux ambassadeurs, donc symboliquement au prince que ces derniers représentaient. Les ambassadeurs marquaient rarement la salutation d'un coup de chapeau seul : celui-ci était accompagné d'une gémflexion ou d'une révérence. La réciprocité totale et/ou parfaite de ce geste était un signe d'égalité, peu courant dans le cadre de la réception d'une ambassade, mais releuable par exemple à Rome, où le cérémonial diplomatique était extrêmement poussé dès la fin du XV^e siècle, comme ici lors du séjour romain de Charles VIII, au mois de janvier 1495 :

« Après eux arriva le révérendissime cardinal Asciano qui, sans descendre de sa mule, rendit hommage au roi en se découvrant. Le roi se découvrit, lui aussi, pour le recevoir. Puis tous deux se couvrirent la tête [...] »⁸.

Aller au-devant d'un ambassadeur tête nue était pour un prince une manière de marquer son respect vis-à-vis de lui. Par exemple, lorsque François I^{er} alla vers Federico Gonzaga le bonnet (*berreta*) à la main, lors de leur première rencontre à Milan, le jeune

⁶ *Letters and papers illustrative of the reign of Henry the sixth*, Joseph Stevenson (ed.), 3 vol., London, 1861-1864, t. I, p. 103, « A relation of the embassy of Loys de Bourbon, count de Vendosme ; Jacques Jouvenel des Ursins, archbishop of Rheims ; Guy, count de Laval ; Bertrand de Beauvau, seigneur de Precigny ; Guillaume Cousinot, seigneur de Monstreuil, Master of the Requests ; and Estienne Chevalier, secretary to the king, sent into England to the king Henry VI, and in their company the ambassadors of Henry VI, king of Spain ; of Rene, king of Sicily and Naples, duke of Anjou ; and of Jehan II, duke of Alencon, in order to trat of peace, in the month of July, MCCCCXLV ».

⁷ Henri VI Lancastre, roi d'Angleterre de 1422 à 1461, déposé par son cousin Édouard IV d'York (1442-1461-1483). Roi quasiment à sa naissance, il était pris de crises de schizophrénie héritées de son grand-père Charles VI de Valois (1380-1422).

⁸ Johannes Burckard, *Dans le secret des Borgia : journal du cérémoniaire du Vatican. 1492-1503*, Vito Castiglione Minischetti et Ivan Cloulas (éd.), Paris, Tallandier, 2003, p. 157.

prince italien décrivit à son père la chose comme un honneur considérable qu'il ne méritait absolument pas⁹. Pour François I^{er}, néanmoins, cette pratique était courante et faisait partie de ses codes de réception qu'il avait appliqués lors des toutes premières réceptions de son règne, notamment devant l'ambassade vénitienne dirigée par Sebastian Giustinian en mars 1515, chargée de congratuler le nouveau roi de France lors de son passage sur la route vers l'Angleterre : il se leva à l'entrée des ambassadeurs, pour aller vers eux, couvre-chef à la main. Le coup de chapeau était une chose, l'enlever pour ne plus le remettre en était une autre : l'absence de couvre-chef était pour le prince un signe d'humilité considérable, le plaçant dans une situation inattendue vis-à-vis de représentants étrangers, surtout dans le cadre de l'audience publique censée le placer dans une situation quasi divine.

À l'inverse, forcer l'ambassadeur à rester tête nue durant une audience était un moyen de signifier un manque de considération certain à l'égard de l'entité politique qu'il représentait, et son infériorité personnelle vis-à-vis du prince qui le recevait. Ce signe de soumission, consciemment réalisé par les ambassadeurs par pure flatterie, pouvait être refusé par le prince, lequel soit pour flatter, soit par gêne sincère, soit par convention sociale, leur demandait fréquemment de se couvrir pendant la réception, notamment en audience publique où la majorité de ces occurrences sont relevées. À son arrivée à la cour de Charles Quint, l'ambassadeur vénitien Contarini « eut sa première audience de l'empereur, qui lui fit un accueil gracieux, le forçant à s'asseoir et à se couvrir¹⁰ ».

Dans le cadre des rencontres entre princes, l'attention apportée à ces détails gestuels était encore plus importante, comme en 1495, entre Charles VIII et le pape Alexandre VI : au moment où le roi s'apprêtait à faire une troisième génuflexion pour le pape, ce dernier enleva son bonnet et l'empêcha de réaliser une ultime révérence :

« Tous deux avaient la tête découverte. Le roi ne baisa ni le pied ni la main du pape, qui ne voulut pas remettre sa barrette [bonnet] avant que le roi eût la tête couverte. Tous deux se couvrirent en même temps, le pape mettant la main à la barrette du roi pour l'aider à se couvrir¹¹. »

Ce texte reflète l'attention extrême donnée à ces éléments gestuels. En fait, se couvrir en même temps était un moyen pour ces deux souverains de marquer une égalité, circonstancielle dans le cas de Charles VIII, de passage à Rome au moment de son invasion de la péninsule italienne jusqu'à Naples, et qui, dans le prolongement politique de son grand-père, estimait être le chef de l'Église dans son Royaume, tout en reconnaissant l'autorité pontificale. En pratique, il semble que ce soient ces excès de civilité répétés qui aboutirent aux critiques acerbes de ces pratiques relevées au cours de l'époque moderne :

⁹ *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I di Francia : nel carteggio privato con Mantova*, Raffaele Tamalio (éd.), Paris, Honoré Champion, 1994, p. 81, lettre de Federico Gonzaga au marquis de Mantoue, Milan, 22 octobre 1515 : « [...] après il me conduisit au roi au château, et je me présentai à Sa Majesté, laquelle me fit un honneur que je ne méritais pas, venant à moi depuis plus de six pas le bonnet à la main, et il ne voulut pas se contenter de me baiser la main, et il m'embrassa avec grande chère » ; « [...] poi mi condusse al Re in castello, et mi presentò a Sua Maestà la quali mi fece più honore che non merito, venendomi contro più de sei passi con la beretta in mane et non volse comportar ch'io le basasse la mene et mi abraciò con bonissima cera ».

¹⁰ *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles Quint et Philippe II*, Louis-Prospér Gachard (éd.), Bruxelles, C. Muquardt, 1856, p. xiii.

¹¹ Johannes Buckard, *Dans le secret des Borgia... op. cit.*, p. 165-166 : « Quand le roi aperçut le pape, il fit, à la distance de deux cannes ou même davantage, deux génuflexions que le pape feignit de ne pas voir. Mais, au moment où le roi s'apprêtait à faire la troisième génuflexion, le pape, ôtant sa barrette [bonnet], alla au-devant de lui, l'empêcha de faire la génuflexion et lui donna le baiser [...] ».

elles s'étaient généralisées à l'ensemble des courtisans, devenant si envahissantes que ceux-ci n'avaient plus que rarement le chapeau sur la tête, le gardant sous le bras¹².

Le coup de chapeau, ultime remerciement ?

Retrouver le chapeau comme objet gestuel et composante du salut n'est pas chose étonnante. Une seconde utilisation chapelière est plus étonnante, puisqu'elle consiste à utiliser le coup de chapeau comme signe de remerciement envers l'ambassadeur. Le plus intéressant avec cet élément gestuel, c'est son manque apparent de réciprocité, contrairement aux gestuelles précédentes : c'est le prince qui se servait de son couvre-chef pour remercier, parfois sans parler, un ambassadeur. Contrairement à la gestuelle du salut, qui était si codifiée qu'elle n'était que rarement relevée par les témoins, la main au chapeau à des fins autres que formelles était semble-t-il fréquemment mentionnée comme un geste particulier faisant réponse à l'annonce d'une nouvelle ou encore à un premier geste de l'ambassadeur : c'était un signe extérieur de réponse et/ou de remerciements à l'ambassadeur.

Le 8 août 1465, l'ambassadeur milanais Giovanni-Pietro Panigarola, résident auprès de Louis XI à la cour de France¹³, racontait dans l'une de ses dépêches un événement tout à fait banal, à savoir la réception d'une nouvelle de Milan, nouvelle qu'il s'empressait d'aller communiquer au roi. Celui-ci, très heureux d'entendre que le positionnement stratégique de son allié n'avait nullement changé, contrairement à la rumeur, remercia l'ambassadeur en réalisant un coup de chapeau¹⁴. Louis XI était très fêru de cette manière de remercier, qui équivalait vraisemblablement dans son cas à un signe de tête : la traduction du verbe italien *cavare*¹⁵ signifierait un geste discret, la main sur le bord du chapeau, gestuelle tout à fait commune même pour les princes. Ainsi pendant l'office matinal, alors qu'il n'était pas possible de parler librement, et que Malleta venait d'apporter au même Louis XI une lettre contenant des informations importantes :

« El Re, audito quanto gli disse et lecta la lettera a me scripta, se cava el capello, et disse : "rengratio asai el Re Ferando del suo amorevele scrivere et de la sua bona dispositione verso de nuy"¹⁶. »

Pour l'un comme pour l'autre de nos personnages, la main au chapeau devenait alors un geste effectué sans réel cérémonial, de manière spontanée, voire familière, afin de remercier, d'approuver ou de signifier la prise en compte d'une information :

¹² Tiphaine Gaumy, *Le chapeau à Paris... op. cit.*

¹³ Giovanni-Pietro Panigarola fut ambassadeur pour le compte du duc de Milan Francesco Sforza, puis de Galeazzo Maria Sforza, auprès du roi de France à partir de 1464, jusqu'en 1468. Il fut envoyé auprès du duc de Bourgogne Charles le Hardi en 1474, auprès de qui il resta tout au long des campagnes qui menèrent à sa mort devant Morat, au début du mois de janvier 1477.

¹⁴ *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza (1465-1466)*, Bernard de Mandrot et Charles Samaran (éd.), Paris, 1916-1923, vol. 3, p. 268, n°30, lettre de Jean-Pierre Panigarola au duc de Milan, Paris, 8 août 1465 : « De le quale tute cose la Maestà sua se trovò tanto ben contenta quanto dire et estimare se potesse, et molto fo realegrata, maxime che in questo suo bisogno qualle ogni dì cognosce la Signora Vostra lo aiuta et serve con effecto et li manda gente electe et fidade et che non gli manca in quanto sia possibile, como ho facto più volte intendere a quella. Et cavossi il capello, dicendo ringratiava Vostra Signora [...] ».

¹⁵ Qui signifie « ôter » ou « enlever », ce qui correspondrait soit à un simple décollement du chapeau par rapport à la tête, soit à un réel mouvement destiné à ôter le couvre-chef, vers le buste au moins.

¹⁶ *Dépêches des ambassadeurs milanais en France... op. cit.*, t. II, p. 344, n°36, lettre d'Albéric Malleta au duc de Milan, Chartres, 21 novembre 1464 : « El Re, audito quanto gli disse et lecta la lettera a me scripta, se cava el capello, et disse : « rengratio asai el Re Ferando del suo amorevele scrivere et de la sua bona dispositione verso de nuy ».

« Di compagnia poi andassimo in camera dil Re et stando così a ragionare con alcuni mi acostai ala stana dil letto dil Christianissimo alla qual era anche acostato lo Magnifico Ambasator Venetiano qual io non cognosceva, esso avedutosi ch'io era lì, seostosi et me fece honore, et io li risposi con la beretta et testa [...] ¹⁷. »

Le geste ne devait durer qu'une seconde ou deux, en remerciement discret. Rien dans ces textes ne fait référence explicite à une large révérence chapeautée, tout semble concourir au contraire à une forme de sociabilité tout à fait banale, issue de codes gestuels sortant largement des usages de cour. Malgré cet aspect éphémère du coup de chapeau en tant que signe de remerciement, il faut noter que cet élément gestuel était aussi signifiant que discret. Seule la tripartition du coup de chapeau, en effet couplée à une multiplicité gestuelle marquée par la révérence ou la génuflexion, était caractéristique de la culture de cour, voire de la culture princière. Ces occurrences dont nous parlons ici sont à la fois plus récurrentes, mais aussi plus variées, et toutes très courtes. Du point de vue des sources, il est évident que les ambassadeurs eux-mêmes, dans les dépêches essentiellement, étaient plus à même de raconter de telles pratiques, qui relevaient du micro détail cérémoniel, ce qui ne pouvait pas être relaté par les chroniqueurs qui écrivaient sur le long court. Il serait tout à fait intéressant de relever de manière plus systématique, et à plus large échelle, les moments où le chapeau prenait, dans le cérémonial de la réception diplomatique, une importance relative ou cruciale. Il semble qu'en dehors de l'audience publique, toute gestuelle autour du couvre-chef ne relevait plus du cérémonial de cour mais des usages sociaux quotidiens et communs à l'ensemble des couches sociales, même pour le prince, ce qui s'avèrerait un angle tout à fait novateur pour étudier ces moments où le cérémonial de cour n'existait plus ou peu.

Agenouillements et révérences

L'agenouillement et la révérence sont deux gestes assez proches. Le premier consiste à mettre au moins un genou à terre ; la révérence consiste surtout à s'incliner de manière à traduire le respect envers une autorité morale ou politique. Parmi les différents témoignages relevés pour ces deux gestes, un traité politique bourguignon, celui d'Éléonore de Poitiers, tire son épingle du jeu. Éléonore de Poitiers était la fille d'une suivante de la duchesse Isabelle de Bourgogne et avait rejoint la cour la plus fastueuse et codifiée d'Europe au début des années 1450. Dans les années 1480, elle rédigea un texte, *Les Honneurs de la Cour*, où elle mentionne les principales règles cérémonielles dont elle eut connaissance par sa vie de suivante dans les cours de Philippe le Bon, Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne, passant fréquemment du cérémonial édicté à la simple jurisprudence protocolaire et confirmant l'impression que le cérémonial de l'époque n'était pas tant fait de règles édictées que de transmissions intergénérationnelles. Ce texte offre une très bonne vision de ce qui devait se faire en termes de révérence, à la fin du XV^e siècle, à la cour de Bourgogne, et donc, par extension en Europe, compte tenu de l'influence considérable du modèle curial bourguignon à cette époque, ainsi que de l'uniformisation des codes de représentation politique à l'échelle du continent : après un premier agenouillement, robe tenue par la main, le récipiendaire faisait quelques pas, avant de réitérer l'« honneur », de marcher à nouveau et de tripler l'agenouillement. Après cette

¹⁷ *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I... op. cit.*, p. 95, lettre de Federico Gonzaga au marquis de Mantoue, Vivigano, 29 octobre 1515.

méthode d'approche très visuelle, le rapprochement physique plus ou moins marqué entre l'hôte et l'invité permet ou non un contact physique, du simple toucher au baiser en passant par l'accolade¹⁸. L'« honneur » est en fait un agenouillement ou une révérence, deux gestes qu'il est parfois difficile de distinguer pour la fin du Moyen Âge. Certaines révérences se faisaient quoi qu'il en soit tellement basses que les genoux venaient à toucher terre. Ces gestes étaient toujours réalisés progressivement, à l'approche de l'entité réceptrice, en tant que rite d'entrée et de présentation. Du côté du récipiendaire, il s'agit de faire preuve de déférence vis-à-vis de l'hôte, c'est-à-dire d'une marque de considération à caractère honorifique qui servirait à afficher la qualité de la réception tant du point de vue « de l'offrant comme de celle du bénéficiaire¹⁹ ». Dans le cadre de la réception purement diplomatique, deux cas, mentionnés dans *Les Honneurs de la Cour*, se dégagent : la déférence montrée par l'ambassadeur et celle montrée par le prince.

La tripartition de l'agenouillement chez l'ambassadeur

En théorie, lors de l'audience publique, ces gestes devaient être accomplis par l'ambassadeur trois fois, au fil de l'approche vers le prince. Lorsque cette mise en scène était appliquée à l'extrême, ces trois agenouillements successifs pouvaient être réalisés dans trois pièces différentes, marquant physiquement la rupture de la tripartition. Ce fut ainsi le cas lors d'une réception en camp militaire, avant Azincourt, pendant laquelle des ambassadeurs français durent s'agenouiller dans plusieurs salles successives de la tente royale d'Henri V. Le roi attendait dans sa tente, richement parée, constituée de multiples pièces. Arrivée dans une première pièce, l'ensemble de la suite diplomatique, qui n'avait toujours aucun contact visuel avec le roi d'Angleterre, dut s'agenouiller, avant de réitérer le même geste dans la salle suivante. Dans une troisième salle, ils eurent à s'agenouiller plus longtemps, toujours sans voir le roi : lorsqu'ils se relevèrent, le roi était arrivé et ils s'agenouillèrent alors une dernière fois²⁰.

Ici, la tripartition est accentuée par une mise en attente du corps princier, puisque, le chroniqueur le rappelle, les ambassadeurs n'eurent un accès visuel qu'après la dernière révérence. En général, le rite de présentation ne commençait que lorsque le contact visuel

¹⁸ Jacques Paviot, « Éléonore de Poitiers. Les États de France (Les Honneurs de la Cour) », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1996, p. 89-90 : « Puis quand ma ditte dame vint a l'huys, elle print la queue de sa robbe en sa main, et l'osta a celle qui la portoit. Et quand elle marcha dedans l'huys, elle la laissa trainer et s'agenouilla bien pres jusques a terre. Et puis marcha jusques au milieu de la chambre, là où elle fit encore un pareil honneur. Et puis recommença a marcher tousjours vers la royne, laquelle estoit toute droitte ; et là treuva madame ainsi empres le chevet de son lict. Et quand madame la duchesse commença a faire le troisième honneur, la royne demarcha deux ou trois pas, et madame se mit a genouil. La royne luy mit une de ses mains sur l'espaule, et l'embrassa, et la baisa, et la fit lever. »

¹⁹ Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p. 52-53 : « Tout acte de déférence implique de la part de son auteur une certaine considération, qui inclut souvent une évaluation globale du bénéficiaire. C'est là un sentiment banal, assez familier pour être feint à l'occasion, et pourtant difficile à définir précisément. Naturellement, il arrive qu'un individu qui, « personnellement », ne mériterait aucune déférence particulière, en reçoive simplement parce qu'il représente une instance quelconque. »

²⁰ *Chronicles of London*, Charles Lethbridge Kingsford (ed.), Oxford, Clarendon Press, 1905, p. 118 : « And when [the] ambassatores were come fro [the] ffrensh kyng on [the] sonday at here oure as here accorde was, oure kyng was in his tent, with his lordes and with his gentilis, and sat in his estate as royale as did ever ery kyng ; [...] and when the ffrenshmen were come, a knyht in the myddys of hem brought the keyes in his handys, and when thei come to the tentys thei knelyd all down togederys, but ther had thei ni syht of the kyng ; and then thei were broght into other tentes, and ther thei knelyd down est sonys a long tyme ; but syht of our kyng had thei none ; and ther thei were toke and broght into an inner tente, and ther thei knelyd longe tyme, and sit sey not our kyng ; and then thei were estes toke up, and broght ther our kyng was, and thei knelyd long tyme [...]. »

était établi entre les deux personnages. Les trois étapes étaient alors caractérisées par un rapprochement progressif entre les deux protagonistes de la cérémonie. À Alexandrie, lors de la réception de Domenico Trevisan par le Soudan, en 1512, c'est en « apercevant le Soudan à l'extrémité de la cour » que l'ambassadeur ôta sa toque, s'inclina jusqu'au sol qu'il embrassa, pour reproduire le même geste, d'après le secrétaire vénitien qui rédigea ce texte, vingt pas plus loin, puis une nouvelle fois quinze pas plus loin. Le seul point particulier de cette réception est un quatrième honneur, réalisé au moment de donner les lettres de créances²¹. En Occident, le Religieux de Saint-Denis se faisait déjà le témoin de cette gestuelle de réception, toujours en audience publique :

« [...] une vaste salle, construite en planches, avait été élevée dans le marché et dévouée comme un temple. Des archers et des hommes d'armes étaient placés à l'entour. Le duc [Philippe le Hardi, duc de Bourgogne] entra dans la salle en faisant trois salutations. Le roi [Richard II, roi d'Angleterre] le reçut avec une extrême affabilité [...]»²².

Si le chroniqueur français ne donne pas le détail gestuel de ces salutations, il précise bien, par information poussée ou par habitude cérémonielle, la tripartition de l'honneur. Encore une fois, cette gestuelle se retrouve ancrée dans le contexte très formel de l'audience publique. Ce n'est pas tant la révérence que la tripartition qui est intéressante d'un point de vue cérémoniel. Par la multiplicité des exemples, et la présence de ce cérémonial partout en Europe depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle, il semble que l'importance de ce point était tout à fait cruciale. Le chiffre trois revêtait une dimension symbolique forte, autour de la Trinité notamment dans le monde chrétien. Quant à la signification profonde de cette pratique, commune à un ensemble géographique très vaste, il s'agirait de remonter progressivement à ces sources, sûrement dans les premiers cérémoniaires byzantins, voire romains. La symbolique des agenouillements successifs des ambassadeurs face au corps princier néanmoins marque une profonde soumission des premiers par rapport au second, ainsi qu'une certaine sacralisation du prince.

Le prince à genoux

Malgré cette sacralisation évidente du prince, ce dernier pouvait lui aussi se retrouver dans la situation de l'agenouillement, voire des agenouillements successifs. On l'a vu, Philippe le Hardi, d'après le Religieux de Saint-Denis, aurait réalisé une telle gestuelle devant Richard II en 1396. Mais il agissait alors non pas en tant que duc de Bourgogne mais comme ambassadeur du roi de France. Évidemment, il n'existe aucun exemple d'un prince s'agenouillant trois fois devant un ambassadeur : c'eût été une marque de soumission vis-à-vis de la personne inférieure et de l'entité représentée impensable pour un prince

²¹ Jean Thenaud, *Le Voyage d'Outremer... suivi de la relation de l'ambassade de Domenico Trevisan auprès du Soudan d'Égypte. 1512*, Charles Schefer (éd.), Paris, Ernest Leroux, 1884, p. 184 : « L'ambassadeur fit son entrée escortée de toute sa suite ; quatre pages, deux à droite et deux à gauche, tenaient son manteau relevé. En apercevant le Soudan à l'extrémité de la cour, l'ambassadeur ôta sa toque de velours, s'inclina, et après avoir touché la terre avec ses mains, il les porta à ses lèvres et à son front pour témoigner le respect qu'il professait pour un si grand souverain. Il salua de même, ainsi que toute sa suite, après avoir fait quinze pas, et enfin, à la dernière limite, c'est-à-dire à environ vingt pas du Soudan. Cet espace était entièrement couvert de tapis sur lesquels il n'était pas admis de marcher. Il fit alors une dernière fois une révérence semblable et tira de son sein la lettre du doge, écrite sur un papier violet. »

²² *Chronique du Religieux de Saint-Denis : contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, Louis Bellaguet (éd.), Paris, Impr. de Crapelet, 1839-1852, vol. 2, p. 445-447.

souverain. Cependant, dans le cadre de la rencontre princière, cela était possible. En 1456, dans un contexte relaté maintes fois dans l'historiographie, le dauphin Louis, futur Louis XI, dut fuir son Dauphiné pour la Bourgogne de Philippe le Bon²³. Arrivé à Bruxelles, où se tenait alors la cour de Bourgogne, Louis se trouva dans la situation où le duc de Bourgogne, qui n'était pas (encore) son vassal, était aussi son sauveur. Pourtant, plusieurs récits concordent pour établir que le duc de Bourgogne, le grand prince d'Occident, réalisa trois génuflexions devant le dauphin, ce qu'Éléonore de Poitiers reprend en tant que modèle à suivre :

« Quand mondit seigneur le duc sceut que monsieur le dauphin l'attendoit emmy la cour, quant il vint à la porte, il descendit à pied et, dez qu'il percut monsieur le dauphin, il s'agenouilla jusques a terre. Monsieur le dauphin voulut marcher, mais madame (laquelle il tenoit par le bras) le retint. Et monsieur le duc Philippe s'advança tant qu'il eust fait le deuxieme honneur, premier que monsieur le dauphin sceut venir a luy. Et quand il vint a luy, monsieur le duc s'agenouilla jusques a terre, et monsieur le dauphin le prit bras a bras. Et si s'agenouilla fort bas²⁴. »

D'après Thomas Basin qui relate l'événement dans son *Histoire de Charles VII*, Philippe le Bon « fit au Dauphin l'accueil le plus flatteur qu'un prince puisse faire à un homme. [...] Aussi n'adressa-t-il jamais la parole que tête nue et genou en terre audit dauphin²⁵ ». C'est la gêne palpable du futur Louis XI qui est la plus notable dans ce texte : il ne souhaitait pas qu'un tel prince puisse « souffrir », pour employer l'expression des sources, d'un tel geste. C'est pourquoi le dauphin semble d'après la suivante bourguignonne vouloir relever le duc, ou l'empêcher de terminer les trois honneurs. C'est donc bien l'accomplissement des trois révérences ou agenouillements qui marquait la soumission au personnage qui en était le destinataire. Toujours dans le cadre des rencontres entre princes néanmoins, cette soumission rituelle était parfois très bien acceptée par l'une et l'autre des parties, parfois seulement pour des raisons évidentes, comme lorsqu'un prince temporel rencontrait le pape, et qu'il réalisait par respect pour l'autorité suprême ces trois génuflexions, comme ce fut le cas avec Charles VIII et Alexandre VI Borgia, et comme cela se reproduira à de nombreuses reprises, comme entre Charles Quint et Clément VII en 1529, quelques semaines avant le couronnement impérial à Bologne, ici raconté par Louis-Prospér Gachard :

²³ Voir notamment Jacques Heers, *Louis XI : le métier de roi*, Paris, Fayard, 1999 ; Paul Murray Kendall, *Louis XI : l'universelle araigne*, Paris, Fayard, 1974 ; Paul Bonenfant, *Philippe le Bon : sa politique, son action*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.

²⁴ Jacques Paviot, art. cit., p. 95-96.

²⁵ Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, Charles Samaran (éd.), Paris, Renouard, 1852, t. II, p. 233 : « Quand le duc de Bourgogne apprit, en Frise où il se trouvait, l'arrivée du dauphin, il le fit recevoir et traiter par ses gens avec tout l'honneur et la bonté possibles, et il lui fit faire ample largesse de tout ce qui pouvait lui être non seulement utile, mais agréable, en attendant son propre retour de Frise à Bruxelles. Puis, quand il en fut revenu, ayant heureusement atteint le but de son voyage, il fit au Dauphin l'accueil le plus flatteur qu'un prince puisse faire à un homme. C'était, en effet, un prince magnifique et très enclin à la courtoisie envers tous, mais surtout à l'égard des grands. Aussi n'adressa-t-il jamais la parole que tête nue et genou en terre audit Dauphin, parce que celui-ci était le fils aîné du roi de France et que, selon l'ordre de la nature, il devait être un jour l'héritier de la couronne et, par conséquent, le suzerain du duc de Bourgogne. [...] Quand ils chevauchaient ou marchaient de compagnie, il ne souffrait pas que le Dauphin fût placé ailleurs qu'à sa droite. Même, il se tenait en arrière, maintenant toujours la tête de son cheval à la hauteur de la queue de celui du Dauphin ».

« Sur le Marché avait été dressé un grand échafaud : c'était là que Charles devait être reçu par le pape, la mitre en tête, et entouré des cardinaux et des évêques. Il descendit de cheval, en approchant de l'échafaud : avant d'en monter les degrés, il mit un genou en terre et fit la révérence au chef de l'Église. Il s'agenouilla une deuxième fois (puis une troisième)²⁶. »

La montée des marches permettait d'une part d'afficher physiquement la hauteur de Clément VII par rapport à Charles Quint, d'autre part de marquer parfaitement les étapes et l'agenouillement. L'attitude du pape, qui n'est malheureusement pas assez décrite par Gachard, semble attentiste. C'est exactement l'attitude de Louis XI face à Édouard IV à Picquigny, racontée par Pierre Matthieu : le roi d'Angleterre aurait réalisé les trois révérences, alors que Louis XI l'aurait attendu adossé contre une barrière²⁷. Ce récit très étonnant néanmoins ne passe pas l'étape de la confrontation : Philippe de Commines, témoin direct de l'action, décrit dans ses *Mémoires* deux révérences anglaises, contre une française, même si, après sa révérence furtive, Louis XI se serait effectivement appuyé contre une des barrières qui délimitait l'endroit de la rencontre²⁸. Dans les *Chronicles* de Hall, le récit est très proche de celui de Commines, confirmant une réciprocité gestuelle qui apparaîtrait logique compte tenu des rangs similaires des deux rois²⁹.

Il existe plusieurs grilles de lectures face à ces soumissions volontaires de princes qui n'hésitaient pas à se mettre à genoux devant un autre. D'abord, face à un souverain de type suprême, comme l'Empereur ou le Pape, il était tout à fait normal d'afficher la supériorité de celui-ci, comme on le voit avec Charles VIII ou Charles Quint devant le Pape. Ensuite, un témoignage de Thomas Basin, au moment où il raconte justement l'attitude de Philippe le Bon face au dauphin Louis, permet de mieux comprendre l'aspect volontaire de cette pratique : il s'agit, en honorant le récipiendaire de la cérémonie, de s'honorer soi-même, de se grandir par l'affichage d'une humilité chrétienne exemplaire³⁰. Le contexte tout de même jouait un rôle très important, ainsi que les relations interpersonnelles entre les princes. Jamais Philippe le Bon n'aurait accepté de montrer une

²⁶ *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles Quint et Philippe II...* op. cit., p. xi.

²⁷ Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI, roy de France*, Paris, Chez P. Mettayer, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, 1610, p. 239 : « Edouard portoit la tocque de velours noir, une grande enseigne de pierrerie faite à fleur de lys, beau prince, mais il començoit desjà à prendre ventre. A deux ou trois pas pres de la barrière il se descouvre, met un genouil en terre et fait par trois fois ceste reverence avant que de joindre le roy qui lattendoit appuyé contre la barrière, apres des embasements fort estroits et affectionnez pour faire parler le cœur par ces demonstrations d'amitié et d'affection, la paix est juree sur le Messel et la Croix. »

²⁸ Philippe de Commines, *Mémoires*, Joël Blanchard (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 315 : « Comme il approucha de la barriere quatre ou cinq piedz, il ousta sa barrete et s'agenouilla comme a demy pied de terre. Le Roy luy fait aussi grand reverence, le quel estoit ja appuyé contre les barrieres ; et, a s'entrebrasser par entre les trous, fist le roy d'Angleterre encores une plus grand révérence. »

²⁹ Edward Hall, *Hall's chronicle, containing the History of England during the reign of Henry the Fourth, and succeeding monarchs, to the end of the reign of Henry the Eighth, in which are particulary described the manners and customs of those periods.*, London, 1809, p. 318 : « Kyng Edward, & iiiii. other were appareled in clothe of golde frised, havinge on his bonet of blacke velvet a floure dehyce of golde, set with very ryche andorient stones, jhe was a goodly fayre & a beautefull Prince, beginninge a littel to growe in flesh, and when he approached nere the grate, he toke of hys cappe, and made a low and solempne obeysance : the French kyng made to hym an humble reverence, but after his fashion somewhat homely. Kyng Lewes embrased kyng Edward thorough the barriers saynge [...] ». Les mots employés et le portrait donné d'Édouard IV au moment de l'entrevue semblent très proches de celui de Pierre Matthieu, qui dut probablement se servir de la chronique anglaise pour rédiger sa propre histoire de Louis XI.

³⁰ Thomas Basin, *Histoire de Charles VII...* op. cit., t. II, p. 233 : « Il pensait, en effet, selon le mot des philosophes, qu'on s'honore soi-même en honorant qui est digne de l'être. »

telle attitude à l'égard de Charles VII, qu'il tenait pour être l'assassin de son père à Montereau³¹.

Du geste au toucher

La révérence comme le coup de chapeau ne sont que des gestes qui n'impliquent pas de contact physique entre l'acteur et le destinataire du rituel. Dans un nombre plus restreint de cas, la cérémonie impliquait un contact physique entre le prince et l'ambassadeur, contact qui pouvait prendre différentes formes, depuis le baiser de main très classique, jusqu'à l'embrassade familière, en passant par la désormais très formelle poignée de main.

Le baiser de main était un geste tout à fait classique que l'ambassadeur, comme n'importe quel individu, réalisait auprès du prince afin de marquer sa déférence. À la cour de France, ou encore à la cour pontificale, c'était là un geste on ne peut plus banal, qui, s'il avait plusieurs significations, n'était pas exceptionnel de par sa simple existence ou exécution. Il semble que ce soit tout de même un geste de soumission, puisque lors des rencontres entre princes certains refusaient d'imposer à l'autre un baiser de main. Un témoignage, en Espagne, est cependant tout à fait particulier, puisqu'il réaffirme une certaine rareté de ce rituel. Ce témoignage est celui d'un Gonzague, Ferrante, qui, à la cour de Charles Quint, raconte que c'est un privilège que de pouvoir baiser la main de l'Empereur, privilège dont il se vante d'avoir pu bénéficier :

« Depuis mon arrivée à la cour j'avisai à Votre Seigneurie de la bonne chère habituelle de sa Majesté l'Empereur, et la grâce qu'elle me fit, en premier je lui baisai la main, ensuite je pus entrer en chambre selon mon bon vouloir [...]»³².

Les références au baisement de main sont finalement assez communes, très courtes et peu détaillées, parce que le geste lui-même était très rapide, et que sa banalité tendait à le noyer au milieu d'autres détails plus importants. Johannes Burckard, maître des cérémonies sous Innocent VIII et Alexandre VI, témoigne indirectement de l'importance cérémonielle de cette pratique, puisqu'il en releva avec assiduité les manquements. Ainsi en décembre 1494 et janvier 1495, alors que Charles VIII était dans Rome avec son armée, deux ambassadeurs vénitiens envoyés par le pape comme escorte pour le roi de France se baisèrent la main eux-mêmes, puis se laissèrent baiser la main par le roi, avant de refuser la main royale au moment où celle-ci leur fut tendue³³. Le baisement de main pouvait également être refusé par flatterie, notamment lors des grandes rencontres princières. En effet, comme avec le chapeau, celui qui baisait la main de l'autre se plaçait dans une

³¹ Georges Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi – Jean sans Peur – Philippe le Bon – Charles le Téméraire*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [Paris, 1909], p. 433-434 ; Jacques Paviot, « Les relations diplomatiques et politiques entre la Bourgogne et le Portugal (1384-1482) », *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, 1992, 32, p. 79.

³² Ferrante Gonzaga alla corte spagnola di Carlo V... *op. cit.*, p. 93, lettre de Ferrante Gonzaga à Isabelle d'Este, Burgos, 2 septembre 1523 : « *Dopoi lo agionger moi in corter advisà ad Vostra Signoria la bona ciera habuta dala Maestà del'Imperatore, et la grazia che quella mi feci, lo primo di ch[è]io gli basai la mano, de potere intrare in camera sua ad ogni moi volere [...]»*.

³³ Johannes Burckard, *Dans le secret des Borgia... op. cit.*, p. 157 : « Près de Borghetto, deux ambassadeurs de la Seigneurie de Venise vinrent à la rencontre du roi. Descendant de cheval, ils se baisèrent la main avant de la présenter au roi ; mais ils ne baisèrent pas la main du roi quand il la leur présenta. »

situation d'infériorité. Lors de certaines rencontres princières, afin de marquer une sorte de pied d'égalité entre les protagonistes de l'événement, l'un des deux princes pouvait refuser que l'autre ne souffre d'un tel geste, comme ici Ferdinand d'Aragon avec Philippe le Beau, lors de leur première rencontre, au début des années 1500 :

« [...] et lors les nobles gens de l'hostel de monseigneur mirent pied à terre, et baisèrent la main du roy. Monseigneur mesme descendit, mais le roy le fit remonster ; [...] ains se hasta et embrascha monseigneur estant à cheval, et monseigneur chercha sa main pour le baiser ; mais le roy rompit son emprinse³⁴. »

Par flatterie plus que par humilité ou par bonté d'âme, Ferdinand d'Aragon ici proclamait symboliquement son successeur officiel par la gestuelle. La gestuelle cérémonielle, ici, revêt donc une importance considérable, relevée dans les détails par l'historiographe bourguignon qu'était Jean Molinet, parce qu'elle était signifiante d'un point de vue politique, et pas seulement cérémoniel. Le baisement de main était en effet un signe de soumission, parfois utilisé lors des réceptions d'officiers d'armes ayant pour objet une reddition ou toute autre soumission officielle. Ainsi en 1529, l'ambassadeur espagnol Lope Hurtado de Mendoza assistait à la réception d'un roi d'armes français à la cour du roi de Portugal, cérémonie durant laquelle le roi d'armes venait signifier la paix entre les deux royaumes : « [...] *y acavado de hablar, dix que se quitó su cota y la hecho a los pies del Rey y le basó las manos*³⁵ ». Le baisement de main(s) ici est un geste compris dans un contexte de soumission, de positionnement du corps princier en situation de supériorité.

« Dopo l'essere raccolto da Sua Maestà e baciata a pena la mano e dette quelle più accomodate parole che mi parvero in proposito, da lui fui fatto rimontare e, seco parlando e sempre più accarrezzato, l'accompagnai fino in camera di Sua Maestà, [...] »³⁶.

À Rome, le cérémonial vis-à-vis du pape était légèrement différent, puisqu'il s'agissait de lui baiser les pieds, baisement auquel pouvait être ajouté un « baiser de paix », c'est-à-dire un baiser sur la bouche³⁷. Cette dernière pratique néanmoins, qui mériterait une étude beaucoup plus approfondie, semble disparaître des sources à la fin du Moyen Âge, les

³⁴ Jean Molinet, *Chroniques*, J. A. Buchon (éd.), Paris, Verdière, 1827-1828, vol. 5, p. 193.

³⁵ *Correspondance d'un ambassadeur castillan au Portugal dans les années 1530 : Lope Hurtado de Mendoza*, Aude Viaud (éd.), Paris, Centre Culturel Calouste Gulbenkian, 2001, p. 327, lettre de Lope Hurtado de Mendoza à Charles Quint, Lisbonne, 19 janvier 1529.

³⁶ *Carteggio d'arte degli ambasciatori estensi in Francia (1536-1553)*, Carmelo Occhipinti (ed.), Pise, Scuola Normale Superiore, 2001, p. 3, lettre d'Ippolito d'Este à son frère Ercole d'Este.

³⁷ *Chronique du Religieux de Saint-Denis...*, *op. cit.*, t. III, p. 511-521 (grande ambassade française à Rome, 1407) : « [...] Les ambassadeurs arrivèrent à l'abbaye de Saint-Victor vers neuf heures, et se présentèrent devant le pape. Après lui avoir offert ainsi qu'aux assistants leurs respectueuses salutations, tous les membres de l'ambassade, et même, chose étonnante, ceux qui jusqu'alors avaient mal parlé de lui, soit qu'ils dussent être éblouis par l'éclat de sa majesté, soit qu'ils fussent agités par un remords de conscience, lui prodiguèrent les marques d'un profond respect, en lui baisant humblement le pied, la main et la bouche. Le pape s'informa alors avec intérêt de la santé d'entre eux, les appela tous par leur nom, et leur montra beaucoup d'affabilité et de bienveillance » ; *ibidem*, t. I, p. 161 (audience publique à Avignon, 1382/3) : « [...] le pape Clément apprit son arrivée avec une vive satisfaction, et résolut de la recevoir avec de grands honneurs. Il envoya d'abord à sa rencontre les officiers du sacré palais ; puis, lorsque le duo fut près de la ville, messeigneurs les cardinaux sortirent au-devant de lui, et le conduisirent en grande pompe auprès de monseigneur le pape, au milieu d'un cortège nombreux de leurs gens et de ceux du palais. Le Saint-Père se leva gracieusement de son siège apostolique, le salua avec une grande bienveillance et lui donna le baiser de paix ; il s'enquit soigneusement de sa santé et de celle des siens, [...] ».

derniers témoignages se trouvant dans la chronique espagnole d'Alonso de Santa Cruz³⁸. Un dernier témoignage est tout à fait étonnant, au cœur des *Vite* de Benvenuto Cellini : l'artiste italien y confesse avoir baisé les genoux de François I^{er} lors de leur première rencontre³⁹.

De la poignée de main à l'accolade

« Y cada uno de los reyes pronró de tomar la mano del otro : y el cabo se abraçaron, y se començaron a hablar [...] »⁴⁰.

En 1506, alors que Philippe le Beau et Jeanne de Castille arrivaient devant Ferdinand d'Aragon et sa nouvelle épouse, Germaine de Foix, les deux princes se serrèrent la main avant de s'embrasser (c'est-à-dire de se prendre dans les bras l'un de l'autre). La poignée de main est très rarement relevée dans ces récits de réception. Ces cérémonies évitaient en effet tout contact physique prolongé ou appuyé, ainsi que tout contact impliquant une réciprocité parfaite, afin de marquer une distanciation hiérarchique entre les différents acteurs de la réception. C'est pourquoi le contact physique avec l'ambassadeur avait une réelle valeur politique, généralement utilisée dans le cadre de la mise à l'écart : il s'agissait de retenir ou d'emmener l'ambassadeur, physiquement, dans une proximité volontaire avec le prince. Ainsi Albéric Malleta retenu par le bras par Louis XI à l'issue d'une conversation au coin du feu, en décembre 1463 :

« E in la camara comenzà a ragionare soto el camino cum me solo, e disigli prima del fato del Turcho... [...] E dito queste parole, fece us[c]ire caduno de la camera, etiam el fratello e'l cognato. E volendome partire, me reteno per la mano, e remanesemo lì, la Amiragio, el baygli de Roan et d. Zorzo [ambassadeur vénitien]⁴¹. »

Le geste en réalité ici était très naturel. Cependant, il participait, avec la teneur des mots employés et le contexte spatio-temporel de la réception, à créer une atmosphère de proximité physique entre le prince et le diplomate, proximité qui, politiquement, pouvait s'avérer devenir un avantage pour l'un et l'autre des protagonistes. Ce qui est certain également, c'est qu'un tel geste ne pouvait se retrouver que dans le cadre d'une réception non seulement « bonne », mais aussi assez familière pour permettre une proximité physique

³⁸ Alonso de Santa Cruz, *Crónica de los Reyes Católicos*, Juan de Mata Carriazo Arroquia (ed.), Séville, Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla, 1951, vol. 1, p. 172 : « [...] lo qualo biço el Gran Capitán [Gonzálve de Cordoue] con gran presteça. Y venido a Ostia, ofrecio a Menao partido si quisiese dexar libre lo que tenia tomado. Per el francés le respondiò que antes perderia la vida que lo que poseía. Y vista su pertinacia, el Gran Capitán biço juntar a los suyos, y les biço un raçonamiento para los animar, diciéndoles en el tiemp que tenía determinado de dalle el combate. Y en aquella ora acometiò a los contrarios, tan denodadamente que en poco tiempo les tomó el alcáçar y prendiò a Menao. Con el qual entró triunfando en Roma. Y fué a besar el pie al Papa, y después de abérsele besado él y todos los principales que con él iban, le dixo que él avia hecho con favor de Su Santidad lo que por él le avia sido mandado, [...] ».

³⁹ Benvenuto Cellini, *La vie de Benvenuto Cellini, écrite par lui-même*, trad. et éd. par Maurice Beaufreton, Paris, Julliard, 1965, vol. 2, p. 31 : « Je me présentai à Sa Majesté avec le bassin et l'aiguère. Dès que je fus devant elle, je lui baisai les genoux ; elle me releva avec infiniment de gracieuseté. Je remerciai alors Sa Majesté de m'avoir délivré de prison [...] ». Il n'est cependant aucune trace de genou dans la version italienne du texte. Est-ce un problème de traduction ?

⁴⁰ Alonso de Santa Cruz, *Crónica de los Reyes Católicos... op. cit.*, vol. 2, p. 42.

⁴¹ *Dépêches des ambassadeurs milanais en France... op. cit.*, vol. 1, p. 360, n° 75, lettre d'Albéric Malleta au duc de Milan, Abbeville, 25 décembre 1463.

assez forte pour que l'un et l'autre puissent se toucher. Il semble que si cette proximité n'était pas suffisante, le prince pouvait décider un rapprochement encore plus poussé, comme ici Henri VIII, à la sortie de sa chambre, avec Claude Chappuis, ambassadeur de Charles Quint :

« Sire ! peu après, sortant le roy pour aller à sa ditte messe, il vint droitement à moy de plus grand courtoisie et humanité beaucoup qu'il n'avoit fait la première fois, et me pregnant par la manche, me dis, 'vous avez eu nouvelle de l'Empereur mon frere', et luy ayant répondu que ouy, il me interroqua de la date, et l'avoir entendu [...]»⁴². »

Ces gestes assez familiers, qui pouvaient néanmoins rapidement dégénérer en contrainte physique (il s'agit de retenir la liberté de mouvement de l'ambassadeur), pouvaient être un début à une gestuelle plus familière encore. Les accolades et embrassades en effet impliquaient un contact physique bien plus important, voire prolongé, entre le prince et l'ambassadeur, ainsi avec François I^{er} empoignant le jeune Federico Gonzaga par le cou :

« Heri il Christianissimo nel'entrar in camera in presentia di Madama venne contro il signor mio [Federico Gonzaga] et lo acarezò assai mettendoli il braccio al collo et ragionando sero domesticamente [...]»⁴³. »

Ces gestes de gâité et de bonnes relations entre le prince et le diplomate, l'étranger pour Federico, étaient conditionnés par un facteur mouvant et imprévisible : l'humeur du prince. En effet, la date et le lieu d'écriture de la lettre, à savoir Aix-en-Provence au début de l'année 1516, correspondent au retour du roi de France dans son royaume et à sa remontée vers Lyon par le Rhône. Or, François I^{er} avait longtemps tenté de convaincre Federico de le suivre jusqu'en France : sa familiarité avec le jeune homme, qui se montre ici physiquement, était conditionnée par l'acceptation de celui-ci à le suivre. Dans d'autres situations cependant, l'accolade/embrassade pouvait être justifiée par le cérémonial diplomatique, et servir de manière intégrante à la réception. Ainsi en 1515, alors que le vénitien Sebastian Giustinian venait d'arriver à la cour d'Angleterre, il raconta ainsi sa première rencontre officielle avec le roi Henri VIII :

« Immediately on perceiving the ambassadors, his Majesty moved towards them, and after allowing his hand to be kissed, embraced them with the greatest possible demonstration of love and good will toward the most illustrious Signory⁴⁴. »

Dans le cadre très cérémonialisé de l'audience publique, l'autorisation du baiser de main, puis l'étreinte avec les ambassadeurs, était un moyen de marquer la hiérarchie diplomatique, et, en l'occurrence, de privilégier les Vénitiens en leur « offrant » ces avantages de contact physique avec le prince. Déjà au milieu du XV^e siècle, le très élaboré

⁴² *Correspondence of the Emperor Charles V and his ambassadors at the courts of England and France, from the original letters in the Imperial family archives at Vienna*, William Bradford (ed.), London, Richard Bentley, New Burlington Street, 1850, p. 270, lettre de Claude Chappuis à Charles Quint, [Londres], 25 octobre 1529.

⁴³ *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I...* op. cit., p. 194, lettre de Stazio Gadio au marquis de Mantoue, Aix-en-Provence, 30 janvier 1516.

⁴⁴ Sebastian Giustinian, *Four Years at the court of Henry VIII. Selection of Despatches written by the Venitian Ambassador Sebastian Giustinian and adressed to the Signory of Venice, January 12th 1515, to July 26th 1519*, ed. Rawdon Brown, London, Smith, Elder & Co., 65 Cornhill, 1854, vol. 1, p. 77, lettre de Nicolo Sagnalino à Alvise Foscani, Londres, 3 mai 1515.

cérémonial bourguignon prévoyait une telle division gestuelle, toujours au moment de l'audience publique : c'est Éléonore de Poitiers, auteur des *Honneurs de la Cour*, qui raconte que, après une triple révérence, lors d'une réception de la reine de France Marie d'Anjou⁴⁵ en l'honneur de la duchesse de Bourgogne Isabelle de Portugal⁴⁶, l'hôte « luy mit une de ses mains sur l'espaule, et l'embrasse, et la baisa, et le fit lever⁴⁷ ». Le marqueur commun de cette pratique est une signification sociale de ce geste, à savoir qu'il met en valeur le récipiendaire comme personnalité privilégiée par le souverain :

« [...] ma solamente il re sedeva, et ogniuno un piede atorno la sedia di Sua Maestà. Entrato li ambasatori accompagnati da monsignor Bastardo di Savoia, il Re non si messe mai fixilé non furno apresso et alhora sua Maestà si levò in pedi et andoli contro dui passi levandosi la beretta et abracioli⁴⁸. »

François I^{er}, ici avec Federico Gonzaga, marque une hiérarchisation gestuelle tout à fait significative : l'étreinte (embrassade) arrivant à la fin, l'on peut considérer alors qu'elle constitue un paroxysme de la proximité entre les deux hommes. L'accumulation gestuelle, puisque le roi étreint l'Italien tête nue avant de replacer son bonnet sur la tête, revêt également une certaine importance : l'étreinte tête nue signifie à la fois un signe d'égalité entre les deux hommes, un contact corporel des plus étendus et une marque de « mise à nue » accordée par le roi. Cette même gestuelle de l'embrassade pouvait se retrouver dans les rencontres princières, entre hommes mais aussi entre femmes, comme ici entre Isabelle de Castille et Marguerite d'Autriche, à l'occasion de la venue en Espagne de cette dernière pour son mariage avec l'infant Jean⁴⁹ : à l'arrivée de Marguerite auprès de sa nouvelle belle-mère, Isabelle de Castille lui baisa la main puis l'embrassa plusieurs fois, avant de l'emmener en privé, dans ses appartements⁵⁰.

Posture et déplacements

Les études sociologiques ont montré que la posture adoptée par un individu dans le cadre des relations sociales est tout à fait significative à la fois de l'image qu'il souhaite dégager de lui-même et de son état d'esprit du moment⁵¹. Il faut toujours se remettre dans l'optique d'une gestuelle « diplomatique » qui n'existait que pour manipuler les autres, ainsi que s'amusait à le rappeler le napolitain Giovanni Pontano au début du XVI^e siècle⁵². Si

⁴⁵ Marie d'Anjou (1404-1463) avait épousé le roi de France Charles VII en 1422.

⁴⁶ Isabelle de Portugal (1397-1471) avait épousé le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1430.

⁴⁷ Jacques Paviot, « Éléonore de Poitiers... », art. cit., p. 90.

⁴⁸ *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I...* op. cit., p. 400-401, lettre de Stazio Gadio au marquis de Mantoue, Paris, 27 février 1517 : « [...] ma solamente il re sedeva, et ogniuno un piede atorno la sedia di Sua Maestà. Entrato li ambasatori accompagnati da monsignor Bastardo di Savoia, il Re non si messe mai fixilé non furno apresso et alhora sua Maestà si levò in pedi et andoli contro dui passi levandosi la beretta et abracioli ».

⁴⁹ Jean d'Aragon (1478-1497), fils de Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique. Il est marié à Marguerite en 1496, mais meurt le 17 octobre 1497, à l'âge de dix-neuf ans.

⁵⁰ Alonso de Santa Cruz, op. cit., vol. 1, p. 164-165 : « [...] Y basándola y abracandola muchas veces, la llevó consigo a su aposento. »

⁵¹ Erving Goffman, *La présentation de soi...* op. cit. ; Id., *La Mise en scène de la vie quotidienne, tome II, Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

⁵² Giovanni Pontano, *De Sermone = De la conversation*, Florence Bistaigne (éd.), Paris, Honoré Champion, 2008, p. 15 : « Ainsi, quand il le faudra, il saura se montrer agréable dans les conversations et les entretiens avec eux, et, en leur adressant la parole et en leur rendant visite, lorsqu'il les saluera, les escortera, les reconduira, se lèvera sur leur passage [...] ».

chaque geste comptait, l'attitude globale et la posture générale du corps demeuraient parmi les principaux points significatifs du point de vue de la culture visuelle des ambassadeurs. Avant d'embrasser le prince, *l'image à l'entrée*⁵³ était celle d'un prince assis et stoïque, assis mais qui se levait, déjà debout, mobile ou immobile. C'est à la fois le moment et la décision de cette posture, ainsi que la signification de ce comportement gestuel qui nous intéresse ici.

L'audience en majesté : l'importance de l'assise

Lors de l'audience publique, qui, on l'a dit, cristallisait la plupart des grandes lignes gestuelles du cérémonial diplomatique, le prince pouvait choisir d'ajouter encore au spectacle de sa propre mise en scène par l'emploi de l'audience en majesté. Dans ce cas de figure particulier mais assez récurrent, notamment pour les réceptions des ambassadeurs extraordinaires venus de pays lointains, le corps du prince était mis en scène par le décor mais aussi par la posture qu'il adoptait à l'entrée de l'ambassadeur, c'est-à-dire au moment psychologique de formation de l'image définitive que l'ambassadeur conserverait de la cérémonie.

En 1512, la République de Venise envoya auprès du Soudan d'Égypte, l'un des derniers souverains orientaux à tenir tête au Sultan Ottoman, une grande ambassade, dirigée par un ambassadeur confirmé, à savoir Domenico Trevisan. Après son arrivée à Alexandrie et une première rencontre avec un proche du Soudan, Trevisan fut emmené triomphalement, avec une *monstre* exceptionnelle, auprès du souverain lui-même. Voici alors le récit de son entrée dans la salle où l'attendait le Soudan :

« Le Soudan était assis au fond de cette cour, sur un mastrabé élevé de deux pas au-dessus du sol et couvert de velours vert. [...] Il était assis les jambes croisées, à la manière des tailleurs. À sa droite étaient placés son sabre et son bouclier [...]»⁵⁴.

Comme pour son amiral qui avait subi la même mise en scène à l'entrée de la forteresse⁵⁵, le sultan fut surélevé, en posture assise, mais à même le mastrabé. En Occident, la posture aurait été la même, sauf que le prince aurait été assis sur un trône ou un autre siège faisant office de trône. La présence des armes revêt une symbolique évidente du roi guerrier, prêt au combat. Le velours était une matière noble, coûteuse et donc caractéristique de la figure princière⁵⁶. Le plus important enfin : symboliquement, la position assise était réservée dans la construction de l'image aux figures divines ou souveraines. C'est pourquoi, dans l'extrême majorité des cas où, comme ici, le prince était présenté assis, les personnages l'entourant étaient quant à eux debout :

« Non loin de lui et à sa droite, se tenaient debout vingt personnes environ, toutes étaient vêtues de blanc et avaient une coiffure semblable à la sienne. Tous ces

⁵³ L'image à l'entrée correspond à l'image mouvante offerte aux ambassadeurs au moment où ils entraient dans la pièce, c'est-à-dire en contact visuel avec le lieu de réception et les hôtes, dont le prince. C'était à ce moment précis, qui ne durait finalement que quelques secondes, que l'ambassadeur forgeait une part extrêmement importante de son avis sur ses hôtes.

⁵⁴ Jean Thenaud, *Le Voyage d'Outre-Mer... op. cit.*, p. 184.

⁵⁵ Le texte correspond exactement au cérémonial d'entrée présenté dans le tableau de l'école de Gentile Bellini, « La réception des ambassadeurs vénitiens à Damas », 1511, huile sur toile, 175x201 cm, Musée du Louvre, Paris.

⁵⁶ Pauline Antonini, *Le costume d' la Cour de François I^{er}. Luxe et appareil d' la Renaissance*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École Nationale des Chartes, 2013, p. 111 et suivantes.

personnages étaient des émirs commandant chacun mille lances. Il y avait en outre une assistance infinie de gens tous debout ; la cour en était remplie⁵⁷. »

La posture assise du prince servait à séparer le corps princier du reste de l'assistance. Au Moyen Âge classique, la posture assise était réservée à Dieu et aux personnages jouissant d'une supériorité hiérarchique et d'un pouvoir certains⁵⁸. La séparation ici décrite (« non loin de lui »), fût-elle mince, permettait de mettre en exergue le corps du prince, séparé physiquement et symboliquement du reste de ses officiers. Quant aux officiers, ce n'est pas le fait qu'ils fussent debout qui est signifiant ici, mais le fait qu'ils fussent debout alors que le Soudan, lui, est assis⁵⁹. La séparation se fait aussi par cette unicité de posture du prince par rapport aux autres personnages de l'assistance. Où qu'il fût réellement situé dans la cour, le Soudan était en l'occurrence le personnage central de la scène, autour duquel se construisait tout un imaginaire de l'audience, imaginaire destiné à renvoyer une certaine image aux ambassadeurs vénitiens. Or, « les situations *à droite de* et *à gauche de* sont déterminées par rapport à une situation centrale privilégiée. [...] Les êtres situés *à droite de* ont une supériorité de valeur ou de rang hiérarchique. En l'espèce, et il dut l'apprendre après coup, ces personnages habillés de blanc étaient "des émirs commandant chacun mille lances"⁶⁰ ».

Être debout ou se lever ? L'image à l'entrée des ambassadeurs

Parfois, l'image à l'entrée était celle du prince en majesté, avec une posture assise, mais le prince cassait cette image en se levant, voire en marchant en direction de l'ambassadeur au fil de l'avancée ritualisée. Par exemple, à Milan, en novembre 1515, François I^{er} reçut en audience publique une ambassade vénitienne, à laquelle assistèrent Federico Gonzaga et le Mantouan Stazio Gadio, rédacteurs de lettres décrivant la scène. Au début de l'audience,

« Il Re se mise in quella sedia alta [...]. Asetati tutti, giunsero li signori Ambasatori pomposi in sala, accompagnati da quelli soprascutti quatro principi, aproximandosi essi al tribunale il Re si levò et andolì contro sinon in riva del tribunale et abraciolì [...] »⁶¹.

Au cœur d'un cérémonial très lourd et visant à déshumaniser, si ce n'est diviniser, la personne royale, l'action gestuelle directe de se lever et d'aller au-devant des ambassadeurs cassait cette image divine pour ramener un peu d'humanité, ce qui correspond largement au caractère du jeune François I^{er}, bien trop familier pour se contenter d'une telle lourdeur cérémonielle. Ce lever princier s'accompagnait généralement d'un autre élément gestuel, souvent autour du couvre-chef. Le même François I^{er}, quelques mois plus tôt, à Paris, s'était levé, chapeau en main, pour accueillir Sebastian Giustinian, toujours en audience publique⁶².

⁵⁷ Jean Thenaud, *op. cit.*, p. 184.

⁵⁸ Françoise Garnier, *Le langage de l'image au Moyen Âge. I : Signification et symbolique*, Paris, Léopard d'or, 1982, p. 113.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 112.

⁶⁰ Jean Thenaud, *op. cit.*, p. 184.

⁶¹ *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I...* *op. cit.*, p. 121-122, lettre de Stazio Gadio au marquis de Mantoue, Milan, 14 novembre 1515.

⁶² Sebastian Giustinian, *Four Years at the Court of Henry VIII...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 50-51, lettre de Marco Dandolo, Sebastian Giustinian et Pietro Pasqualigo au Sénat de Venise, Paris, 25 mars 1515 : « [...] we found

Cette pratique qui consistait à se lever pour aller au-devant des ambassadeurs était aussi réceptrice d'une symbolique particulière : aller au-devant de, c'est au moins autant honorer le récipiendaire que lui rappeler une relation de supériorité en faveur de l'hôte et auteur de ce geste très particulier. À la Renaissance, la différence entre l'image à l'entrée, fréquemment avec un prince assis sous un dais, et le comportement princier au cours de la réception, tend à faire penser à une période de transition concernant l'image dédagée du prince vis-à-vis des ambassadeurs étrangers. D'un point de vue purement cérémoniel, cela implique un flou dans les règles établies du cérémonial de la réception diplomatique, et donc une improvisation quasi constante malgré l'existence de codes très stricts et encore connus et respectés⁶³. De fait, un prince mobile pendant la réception était un prince en action, vivant, jeune et dynamique, comme on le voit très bien avec François I^{er}. Mais le danger était aussi d'en faire un prince plus accessible, se déplaçant parmi les courtisans et ambassadeurs, allant et venant, pouvant être abordé à tout moment, ce qui fut corrigé par la suite dans le cérémonial diplomatique versaillais⁶⁴.

Conclusion

La gestuelle revêt, comme tout autre élément cérémoniel, une importance politique. Il s'agit en fait de se présenter de manière contrôlée, d'avoir des gestes adaptés aux intentions initiales, une mesure dans le comportement qui avait son rôle dans une société où les apparences comptaient énormément : par la culture physiognomonique notamment, c'était grâce aux apparences que les ambassadeurs exerçaient une partie notable de leurs fonctions vis-à-vis de la figure princière. Un certain nombre de ces éléments gestuels sont relevés proportionnellement bien plus souvent dans les relations d'entrevues princières que dans les récits de réceptions diplomatiques classiques. Aussi, il transparaît de l'ensemble de ces occurrences textuelles que la gestuelle était un ensemble incompressible : il est très rare de trouver l'un de ces gestes seul, sans un deuxième, voire une multitude de gestes successifs et simultanés, ainsi l'agenouillement tripartitionné et le coup de chapeau. Dans une certaine mesure, on pourrait se demander, pour les chroniques au moins, si cette gestuelle n'était pas citée par habitude plus que par véracité des faits. L'imaginaire collectif de la réception diplomatique, déjà pour les contemporains, était ainsi : il était donc décrit avec ces gestes que l'on pensait systématiques. Aussi, il s'agirait de se demander si certains gestes étaient favorisés par rapport à d'autres en fonction du contexte spatial, ainsi que des personnes présentes : de la démonstration publique à l'intimité d'une audience privée, de la salle à la garde-robe, la gestuelle employée changeait nécessairement, tant du côté du prince que de celui de l'ambassadeur, même s'il est plus facile d'étudier le comportement princier que le comportement ambassadorial.

Pierre NEVEJANS
Diplômé de master
Université Jean Moulin Lyon III

him seated in a hall, under a canopy, very richly dressed all in white bankin ; [...] Immediately on his Majesty perceiving us, as he did the moment we entered the door way, he rose from his seat, as did all the others, cap in hand. [...]».

⁶³ Georges Balandier, *Le Pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 1992, p. 48 : « Les productions de l'imaginaire prennent forme, matérialité, dans des institutions et des pratiques [...]. L'aménagement cérémoniel public les inscrit dans un spectacle où le rituel le plus strict peut coexister avec l'improvisation la plus débridée ».

⁶⁴ Alice Camus, mémoire cité.